

ACTION ONTARIENNE
CONTRE LA VIOLENCE
FAITE AUX FEMMES

rapport annuel 2022-23

action
ontarienne contre la
violence faite
aux femmes

ACTION ONTARIENNE
CONTRE LA VIOLENCE
FAITE AUX FEMMES

rapport annuel 2022-23

Mot de la présidente



La présentation du rapport annuel d'un organisme reste un moment fort de chaque assemblée générale des membres. Elle permet à l'équipe de présenter tous les succès et les défis rencontrés dans la dernière année. Depuis mon arrivée l'année dernière comme présidente par intérim du conseil d'administration d'Action ontarienne, je ne cesse d'être épatée par toutes les belles réussites de cette petite équipe. J'ai été fière de lire ce rapport annuel pour l'année 2022-2023 et de découvrir les réalisations en matière de prévention de violence sexiste, de sensibilisation, de formation et de consolidation. L'équipe a aussi entrepris des démarches pour la défense des droits des survivantes francophones, l'appel à un Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe plus contraignant et l'appui juridique de survivantes. Je tiens à remercier l'équipe pour leurs contributions à ces objectifs.

En collaboration avec son conseil d'administration, Action ontarienne défend les droits de toutes les survivantes, particulièrement celles en Ontario. L'engagement de mes collègues qui siègent notre conseil d'administration est incontestable. Elles sont mobilisées, elles sont compétentes et elles sont passionnées de voir, un jour, l'éradication de la violence faite aux femmes dans nos communautés, afin que chacune et chacun puissent y vivre sans crainte en toute sécurité.

Je voulais également exprimer ma gratitude envers les organismes membres d'Action ontarienne, qui appuient directement les survivantes francophones à travers la province par leur offre de services, notamment en violence conjugale et en violence à caractère sexuel. Votre travail nourrit directement celui d'Action ontarienne, et nous en sommes reconnaissantes.

Le travail en violence faite aux femmes est loin d'être chose facile, mais en lisant ce rapport, je peux m'arrêter un moment pour reconnaître que des progrès se font, grâce à des organismes communautaires comme Action ontarienne. Merci à toute l'équipe et au plaisir de vous lire encore l'année prochaine !

Chantal Mailloux
Présidente du Conseil d'administration

Mot de la directrice générale par intérim



Au moment de rédiger ce texte, j'arrive à la fin de mon mandat de directrice générale par intérim. C'est l'occasion de m'arrêter sur cette année d'épanouissement pour notre équipe et pour notre réseau. Nous ressentons les avantages de financement pluriannuel. Nous avons une plus grande capacité pour nous projeter vers l'avenir et offrir de meilleures conditions d'emploi et des ressources de plus grande qualité.

Action ontarienne a plusieurs projets de grande envergure en cours :

- Beaux mensonges, une nouvelle campagne de sensibilisation sur la prévention de traite à des fins d'exploitation sexuelle chez les jeunes;
- L'expansion de l'offre de services de notre Centre juridique pour femmes de l'Ontario;
- Le Réseau d'expertise qui met en place un cadre et des outils pour améliorer notre capacité de concertation et de collaboration; et
- L'élaboration de notre plan stratégique pour 2023-2028.

Et, ce n'est qu'un bref survol! Je vous invite à prendre connaissance de tout le rapport pour voir l'ampleur du travail accompli en 2022-2023 et l'impact remarquable que cela a pu avoir sur les services en français dans la province.

Durant cette année, j'ai eu l'opportunité de me rapprocher de nos membres et de notre conseil d'administration. Je tiens à vous remercier pour votre confiance et votre soutien. Ensemble, nous formons un réseau bienveillant et solidaire.

Je souhaite aussi remercier les employées d'Action ontarienne. Vous êtes une équipe de femmes dévouées, créatives et compétentes. Ce n'est pas toujours évident d'œuvrer en violence fondée sur le genre, mais travailler avec vous rend ce travail plus doux grâce à l'ouverture, l'empathie et l'humour qu'on y parsème au quotidien.

Alors que la violence sexiste est une épidémie dans notre province, Action ontarienne est en pleine période de croissance et de solidification. Nous sommes là, toujours aussi déterminées à mettre fin à l'oppression des femmes et de la violence sexiste. Merci pour votre collaboration vers la réalisation de notre vision.

En toute solidarité,

Michelle Petersen
Directrice générale par intérim

Mission

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est un regroupement provincial féministe et francophone d'organismes qui œuvrent ou qui sont engagés dans l'élimination de la violence faite aux femmes.

Valeurs

Respect

Nous traitons avec considération et esprit d'ouverture tous les individus, et ce, dans toute leur diversité.

Solidarité

Nous reconnaissons l'interdépendance des femmes et des organismes les soutenant et nous nous appuyons mutuellement.

Intégrité

Nous respectons nos engagements individuels et collectifs, ce que nous démontrons en faisant preuve de transparence.

Inclusivité

Nous incluons et impliquons toutes les femmes sans discrimination liée à la race, la religion, l'origine ethnique, l'âge, le statut social, l'orientation ou l'identité sexuelle et de genre.

Collaboration

Nous travaillons en concertation et en partenariat pour entendre diverses opinions, prendre en compte les différents besoins et favoriser la mobilisation.

Vision

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est une ressource inclusive et incontournable en matière de violence faite aux femmes et de développement des services en français, qui reflète la diversité des communautés d'expression française.

Mandat

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a pour mandat de travailler à la prévention de la violence, à la formation continue des intervenantes et des directions, au démarrage en vue de mettre en place de services en français, à l'analyse des enjeux et à la réalisation de matériel éducatif et de sensibilisation en français, selon une analyse féministe de la situation sociale et communautaire.

Buts

- Renforcer les capacités des services en français en violence faite aux femmes par la recherche, l'analyse et la compréhension des enjeux, la formation et le développement d'outils.
- Faciliter la concertation entre les groupes membres et les joueurs clés.
- Soutenir le développement, la consolidation et la solidarité des services en français en matière de violence faite aux femmes.
- Sensibiliser à la violence faite aux femmes.

Principes directeurs

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est guidée par deux principes directeurs fondamentaux :

- l'analyse féministe de la violence faite aux femmes; et
- le droit des personnes d'expression française en Ontario d'avoir accès à des services dans leur langue conformément à la *Loi sur les services en français*.

Nous reconnaissons ainsi que la violence faite aux femmes est un problème de société causé par l'inégalité de pouvoir entre les hommes et les femmes. Nous croyons que les femmes et les filles peuvent être aux prises avec différentes formes de violence. Cela, tant au niveau familial que dans leurs relations amoureuses et tant au niveau social que systémique. Nous croyons aussi que chaque femme et fille peut vivre de multiples formes d'oppression et de discrimination. Cependant, nous croyons qu'elles ont le droit, la capacité et le pouvoir d'agir par elles-mêmes, de déterminer leurs propres besoins et de prendre elles-mêmes les décisions qui les concernent.

Nous militons pour que les survivantes aient accès à des services communautaires gratuits qui prennent en compte les différentes inégalités et oppressions auxquelles elles font face. Ces services peuvent à la fois comporter l'accompagnement individuellement des femmes dans leurs démarches et la revendication au niveau collectif pour des changements sociaux. Nous militons également pour que les survivantes d'expression française aient accès, et ce à l'échelle de la province et de façon continue, à des services de qualité dans leur langue. Nous voulons que ces services soient offerts dans des organismes qui comprennent et reconnaissent la spécificité des femmes francophones en milieu minoritaire et qui s'engagent auprès de la communauté francophone. Nous croyons que les services en français à l'intention des femmes aux prises avec la violence doivent être autonomes, donc libres d'agir, gérés par et pour les femmes francophones. Ces services doivent donc être financés adéquatement par le gouvernement afin de pouvoir mener à bien leur mission.



Les membres par région

Est

- Centre de ressources de l'Est d'Ottawa
 - Centre Novas-CALACS francophone de Prescott-Russell
 - Maison d'amitié
 - Maison Interlude House
-

Sud

- Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario
 - Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara
 - Colibri, Centre des femmes francophones du comté de Simcoe
 - La Maison
 - Oasis Centre des femmes
 - Réseau-femmes du sud-ouest de l'Ontario
-

Nord

- Centr'Elles
- Ellevive
- Centre Victoria pour femmes
- Habitat Interlude

Action ontarienne : un réseau et une équipe engagés

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (Action ontarienne) est un lieu de collaboration, d'échanges et de partages à tous les niveaux. Action ontarienne s'appuie sur une équipe de travailleuses, ainsi que sur un réseau d'intervenantes et de gestionnaires. Action ontarienne tient à reconnaître la richesse que chacune apporte et l'importance de leur engagement pour les services en français (SEF) et dans la lutte contre la violence faite aux femmes (VFF) en Ontario.

Action ontarienne remercie tous ses organismes membres et leurs intervenantes qui alimentent son travail et veut, en particulier, souligner le travail des membres du conseil d'administration :

Action ontarienne tient également à remercier toute son équipe qui assure au quotidien le fonctionnement de l'organisme et qui est essentielle pour lui permettre de respecter sa mission et ses buts. Leur engagement et leur détermination sont toujours à souligner. Un grand merci à Astrid, Karen, Katia, Lydie, Maïra, Marie, Marie-Pascale, Michelle et Minh pour tout le travail accompli.

Enfin, un grand merci à toutes les consultantes et partenaires qui ont soutenu Action ontarienne pendant cette année.

Chantal Mailloux	Ellevive
Dada Gasirabo	Oasis Centre des femmes
Émilie Crakondji (jusqu'en septembre 2022)	Carrefour des Femmes du Sud-Ouest
Gaëtane Pharand	Centre Victoria pour femmes
Jeanne Françoise Mouè	La Maison
Josée Chalifoux (jusqu'en juin 2022)	Maison d'amitié
Loubna Moric	Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara
Martine Lanthier (à partir de septembre 2022)	Centre Novas - CALACS de Prescott-Russell
Muriel Lalonde	Maison Interlude House
Rose Viel	Centr'Elles

Réalisations

Le rapport annuel est construit sur la base des quatre stratégies cernées dans la planification stratégique d'Action ontarienne afin de suivre facilement les progrès effectués. À partir de l'année prochaine, le rapport se basera sur la nouvelle planification stratégique (2023-2028), développée pendant l'année.

1. Mettre en place et défendre un plan de développement et de consolidation des services en français en matière de violence faite aux femmes.
2. Faire du démarchage sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services.
3. Engager les communautés dans l'élimination de la violence faite aux femmes.
4. Consolider Action ontarienne.

Priorité

PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET
DE CONSOLIDATION DES SERVICES
EN FRANÇAIS EN MATIÈRE DE
VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

01

Priorité 01

Plan de développement et de consolidation des services en français en matière de violence faite aux femmes

Depuis ses débuts, Action ontarienne milite pour que les femmes francophones aux prises avec la violence puissent avoir des services de qualité dans leur langue. En 1998, Action ontarienne et son réseau ont défini le « portrait idéal » des services en français en violence faite aux femmes. Ce « portrait » comprend cinq grands principes :

- Le personnel est francophone et compétent;
- Les ressources humaines et financières sont suffisantes;
- Tous les services sont garantis et accessibles en tout temps;
- Les services ont une approche féministe et holiste qui respecte la diversité des femmes;
- La structure organisationnelle appuie l'offre et le développement des services.

Au fil des années, grâce à l'implication d'Action ontarienne, de partenaires et des communautés et grâce à l'investissement du gouvernement provincial, plusieurs maisons d'hébergement, centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et programmes en violence conjugale offrant des services en français et répondant au « portrait idéal » ont été créés dans plusieurs régions de la province. Cependant, malgré ces grandes avancées, il y a encore besoin de développer ou de consolider les

services en français à destination des femmes dans plusieurs endroits. Pour répondre à ces besoins, Action ontarienne sensibilise en continu le gouvernement provincial et ses partenaires sur l'importance d'investir dans des services en français autonomes et de ne pas donner le financement pour les services en français à des agences majoritairement anglophones, qui d'après nos expériences sont moins à même de répondre de façon adéquate aux besoins des femmes d'expression française.

1.1 Le renforcement des capacités

Il y a une pénurie de main-d'œuvre dans la province depuis la pandémie de la COVID-19. Cette pénurie se fait ressentir dans notre secteur d'autant plus en raison des défis de recruter du personnel francophone avec des connaissances en matière de violence faite aux femmes. Plusieurs organismes ont connu un roulement de personnel important et plusieurs gestionnaires ont quitté leur poste. Grâce au financement de Femmes égalité de genre Canada, plusieurs initiatives ont été prises pour outiller Action ontarienne et ses membres en vue d'assurer une saine gestion des ressources humaines. Ces ressources comprennent :

- Des modèles de description de poste;
- La révision et la mise en ligne du guide de gestion « Mener la barque »;
- Un guide de résilience portant sur la gestion de risques;
- Des ressources pour équiper les conseils d'administration des organismes.

1.2 La prise de position sur les services en français (SEF)

Cette année, nous avons entrepris la refonte de notre prise de position sur les services en français, afin de la moderniser. Dans le but de défendre les droits et intérêts de la francophonie ontarienne, il est important pour nous de préciser le contexte de notre prise de position ainsi que les revendications d'Action ontarienne liées à celles-ci. La nouvelle prise de position, qui met l'accent sur l'accessibilité des services en français dans la province, sera mise en ligne prochainement.

1.3 L'expansion du Centre juridique pour femmes de l'Ontario (CJFO)

Grâce au financement de Justice Canada, nous avons entrepris une évaluation sur l'offre de services du Centre juridique de femmes de l'Ontario (CJFO). À l'aide d'une firme externe, un processus de consultation a eu lieu durant la première moitié de l'année auprès des usagères de service, des intervenantes, des avocates et des partenaires.

Ce qui ressort de ce rapport est l'importance que ce service demeure sous la responsabilité d'Action ontarienne compte tenu de son mandat provincial, de son travail en français et de son expertise en matière de violence faite aux femmes. Cela assure une offre de services de qualité aux femmes ayant vécu des instances de violence conjugale.

Après avoir déposé le rapport de l'étude ainsi que les recommandations au conseil d'administration, il a été déterminé qu'Action ontarienne procédera à une expansion des services du CJFO pour étendre le soutien juridique en matière d'immigration, de logement et d'agression à caractère sexuel. Il a aussi été décidé qu'une directrice-avocate sera engagée pour mener ce projet d'expansion et aussi, pour améliorer l'offre de service.

1.4 Coalition provinciale francophone contre la traite à des fins d'exploitation sexuelle

Depuis quelques années, le MSESC investit dans la prévention et l'intervention auprès de survivantes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Plusieurs de nos organismes membres ont reçu des sommes modestes pour offrir des services à ces femmes. Ces fonds n'étant pas suffisants pour embaucher une employée ou développer des services, les organismes concernés ont voulu mettre leurs énergies et expertises en commun pour former une coalition.

Durant cette première année, plusieurs outils et ressources ont été créés et partagés à l'intérieur de la coalition, tels que des ateliers de sensibilisation pour les jeunes ou le personnel scolaire. Un site web est actuellement en voie de développement. Action ontarienne soutient la coalition dans ses efforts en coordonnant les rencontres régulières qui permettent de rester à l'affût de tendances actuelles en matière de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, et de favoriser une culture de partage d'informations et de collaboration afin de pouvoir rapidement et adéquatement répondre aux besoins d'une survivante qui aurait besoin d'aide immédiat.



Priorité

DÉMARCHAGES SUR LES
ENJEUX SOCIAUX, POLITIQUES
ET AFFECTANT L'OFFRE
DE SERVICES

02

Priorité 02

Démarchages sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services

Depuis sa création, l'un des rôles d'Action ontarienne est de cerner des enjeux sociaux, politiques ou affectant l'offre de services et de les analyser avec une perspective féministe. Ces analyses alimentent le réseau d'Action ontarienne, mais aussi de façon plus large, le public et les décideurs et décideuses. Action ontarienne participe ainsi activement à des consultations publiques et à des rencontres avec les divers gouvernements pour sensibiliser les décideurs et décideuses aux problématiques liées à la violence faite aux femmes et aux services en français. Action ontarienne travaille également en collaboration avec des partenaires, offre des sessions de sensibilisation à la violence faite aux femmes et utilise les médias sociaux et traditionnels pour faire passer ses messages. Les principaux sujets de démarchage sont la sensibilisation à la violence faite aux femmes et la défense du droit des femmes francophones d'avoir accès à des services dans leur langue.

C'est en novembre 2022, à la veille des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, que le gouvernement fédéral a dévoilé son Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, une étape importante vers l'atteinte de l'égalité entre les sexes et les genres. Peu après son dévoilement, nous avons envoyé un communiqué de presse pour déplorer l'absence de mesures concrètes, de financement stable et de mention spécifique aux services en français. Nous avons également invité plusieurs députés et députées provinciales à des rencontres pour leur faire part de nos inquiétudes quant à ce plan. En février 2023, Action ontarienne a pu discuter avec Mike Schreiner, chef du Parti vert de

l'Ontario, sur la question des violences basées sur le genre.

Au cours de l'année, nous avons publié ces sept analyses :

- [AOcVF se positionne sur le projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles](#)
- [Lettre ouverte aux Canadiens et aux Canadiennes](#)
- [Sept ans plus tard : Un deuxième rapport sur les Forces armées canadiennes et la violence sexuelle](#)
- [La fragilité de nos droits et le renversement de Roe contre Wade](#)
- [Le Canada n'est pas à fêter](#)
- [Enquête publique à Renfrew : la violence conjugale, une épidémie](#)
- [Hockey Canada et la violence à caractère sexuel](#)

En tout, six communiqués de presse ont été diffusés portant sur la [Journée internationale des femmes](#), le [Mois de la prévention de l'agression sexuelle](#), la [traite des personnes](#), la [publication du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe du gouvernement fédéral](#), les [16 jours d'activisme](#) et la [Journée de sensibilisation à la traite des personnes en Ontario](#).

Il est aussi important pour nous de souligner qu'Action ontarienne est devenu membre d'Hébergement femmes Canada, ainsi que son comité adviseur. Notre présence active dans de tels comités nous permet d'avoir une meilleure compréhension des enjeux sociaux et politiques affectant l'offre de service dans la province et aussi, à travers le pays. Cela nous permet aussi de tisser des liens avec nos consœurs francophones à travers le Canada, au Québec comme celles en situation de minorité linguistique, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Colombie-Britannique.

Priorité

ENGAGER LES COMMUNAUTÉS
DANS L'ÉLIMINATION DE LA
VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

03

Priorité 03

Engager les communautés dans l'élimination de la violence faite aux femmes

Dans la planification stratégique, trois stratégies ont été identifiées pour permettre d'engager les communautés dans l'élimination de la VFF :

- 3.1 Le soutien des SEF en matière de VFF**
- 3.2 L'engagement du public dans l'élimination de la VFF grâce à des campagnes de sensibilisation**
- 3.3 La collaboration avec des partenaires pour l'élimination de la VFF**

3.1 Soutenir les SEF en matière de VFF

En 2022-2023, Action ontarienne a soutenu les SEF en matière de VFF par l'entremise du Centre juridique pour femmes de l'Ontario (CJFO) et de l'Institut de formation en matière de violence faite aux femmes (l'Institut). Action ontarienne a également développé différentes ressources pour les femmes aux prises avec la violence et pour les professionnelles dans le domaine. Enfin, Action ontarienne a favorisé les échanges et les partages de connaissances.

3.1.1 Information et conseils juridiques en droit de la famille

Par l'entremise du CJFO, dont les activités sont financées par trois ministères, Action ontarienne offre différents services en droit de la famille.

- Éducation juridique : Action ontarienne développe des ressources pour les femmes et pour les intervenantes, notamment grâce à la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF) et à l'offre de formations pour les intervenantes.
- Information juridique en droit de la famille : Une travailleuse d'appui juridique répond aux demandes d'information juridique provenant de femmes et d'intervenantes de toute la province. Ce service se fait à distance par téléphone, vidéoconférence ou courriel. Ce service a plusieurs avantages : il est gratuit, sans critère financier et sans limite de temps.
- Conseils juridiques sommaires en droit de la famille : Action ontarienne offre un service unique aux femmes francophones aux prises avec la violence en leur permettant de

consulter gratuitement une avocate et d'obtenir des conseils juridiques sommaires sur leur cas, leur droit et obligation. Ce service est important pour les femmes parce qu'il leur permet de savoir comment naviguer dans système judiciaire en droit de la famille, commencer une procédure de séparation, et de divorce ou d'obtenir des conseils sur une ou des questions juridiques précises qu'elles se posent par rapport à elle-même et/ou ses enfants. Action ontarienne travaille avec cinq avocates réparties dans la province et embauchera une avocate au cours de la prochaine année comme employée du CJFO. Les rendez-vous se font également à distance, par téléphone ou vidéoconférence. Les femmes peuvent accéder à ce service de conseils juridiques en passant par des centres pour femmes partenaires ou en contactant la travailleuse d'appui du CJFO. Le service est également gratuit et sans critère financier. Chaque femme a droit à 4 heures de consultation avec une avocate.

Les différents services proposés par le CJFO participent à l'amélioration de l'accès à la justice des femmes francophones parce qu'ils leur permettent :

- d'être informées de leurs droits, soit en consultant des ressources, soit en posant directement leurs questions juridiques à une personne formée en droit de la famille et sur la VFF; et
- d'avoir accès à des avis légaux adaptés à leur situation. Les femmes ont ainsi accès à des avocates francophones capables de les conseiller sur leurs démarches en droit de la famille. L'accès à ces avocates est important surtout pour les femmes qui n'ont pas les moyens de se payer un ou une avocate ou pour celles qui ont des difficultés à consulter une avocate parlant français.

Le Centre soutient également les organismes en région lorsqu'ils n'ont pas la capacité d'offrir de l'information juridique aux femmes qu'ils rencontrent et comble le manque de SEF disponibles dans certaines régions.

Les services d'information et de conseils juridiques continuent d'être en forte demande. En 2022-2023, 65 ont ainsi bénéficié d'information juridique (62 en 2020-2021 et 60 en 2021-2022) et 103 ont reçu des conseils juridiques (contre 133 en 2020-2021 et 80 en 2021-2022).

Nous sommes très heureuses d'avoir reçu en fin d'année 2021-2022 un nouveau financement sur cinq ans de Justice Canada pour étendre les services d'information et de conseils juridiques du CJFO vers d'autres domaines de droit ce qui nous permettra de mieux pouvoir répondre aux besoins des usagères. En effet, pour le moment, nos financements du ministère du Procureur général et du ministère des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires ne permettent de couvrir que le droit de la famille et le nombre d'heures avec une avocate est limité à quatre heures. Le nouveau financement nous permettra de mieux organiser le temps avec les avocates et de couvrir d'autres domaines de droit. Avant d'étendre les services, nous avons cependant voulu commencer par analyser les services existants et les besoins ainsi que par définir les façons dont les services seraient offerts. Avec l'expansion optimale des services dans les prochains mois, les femmes pourraient bénéficier de services juridiques en droit de l'immigration, en droit du logement et en droit criminel ainsi que de plus d'avocates pour les soutenir. La mise en œuvre de cette expansion sera coordonnée par la nouvelle directrice et avocate du CJFO.

Le CJFO en quelques chiffres

57

Nombre de
demandes
d'information
juridique en droit de
la famille faites par
les intervenantes

65

Nombre de
femmes ayant reçu
de l'information
juridique en droit
de la famille

103

Nombre de
femmes ayant reçu
des conseils
juridiques en droit
de la famille

3.1.2 Formations

Une des missions d'Action ontarienne est de veiller à ce que les intervenantes, superviseuses et gestionnaires francophones travaillant en Ontario dans le domaine de la violence faite aux femmes (VFF) aient accès à de la formation de qualité dans leur langue par l'entremise de son Institut de formation en matière de violence faite aux femmes.

a. Webinaires et formations en personne

Au total, 103 intervenantes de notre réseau ont participé aux différents webinaires et formations en personne proposés par l'Institut.

En mai 2022, grâce au soutien de l'Institut 12 intervenantes ont pu participer à une formation sur la zoothérapie organisée par le CALACS francophone d'Ottawa.

Toujours en mai, nous avons organisé un webinaire sur le droit des survivantes d'agressions à caractère sexuel, animé par une procureure adjointe de la Couronne. Ici, 14 intervenantes ont pu en bénéficier.

En juin 2022, un webinaire de 2 jours a été organisé sur la thérapie orientée vers les solutions, animé par une psychologue. 24 intervenantes ont été formées.

En octobre 2022, un forum a rassemblé les intervenantes et gestionnaires de nos organismes membres à Ottawa. Le forum a été offert en mode hybride donnant l'occasion à plusieurs de participer à distance aussi. Plusieurs ateliers ont été offerts aux intervenantes :

- Postures et attitudes anti-racistes et anti-oppressives;
- La satisfaction de compassion afin d'approfondir les notions déjà exposées l'année précédente;
- Le féminisme intersectionnel en intervention.

Grâce au modèle hybride, 53 personnes ont participé à ce forum.

Un de nos organismes membres, Maison Interlude House a souligné ses 40 ans cette année. Une journée de célébration et de formation a eu lieu le 8 mars. Grâce à l'Institut de formation, cet événement a été offert de façon hybride, ce qui a permis à des intervenantes de toute la province de participer à toutes les activités, qui comprenaient le témoignage d'une autrice et survivante, une formation sur le traumatisme vicariant et une cérémonie de reconnaissances.

Finalement, grâce à un financement du ministère des services aux aînés et de l'accessibilité, nous avons aussi offert un webinaire portant sur le vieillissement et l'âgisme. Le webinaire « Réflexion pour une meilleure intervention auprès des femmes aînées survivantes de violence » a été un excellent complément à la formation en ligne car elle encourageait les intervenantes à réfléchir sur leurs préjugés et leurs idées préconçues.

Dans le cadre de ce même projet, Action ontarienne collabore depuis plusieurs années avec des organismes pour femmes de la province pour offrir des ateliers de soutien pour les femmes aînées. Cette année, six organismes y ont collaboré. Ils ont offert au total 181 ateliers. 56 femmes ont participé à un groupe fermé et 142 ont participé à un groupe ouvert.



b. Formations en ligne

Grâce au soutien de l'office des perspectives sociales et économiques pour les femmes, l'Institut offre depuis 2017 des ateliers de formation en ligne interactifs et dynamiques. Accessibles gratuitement, ces ateliers permettent aux intervenantes francophones travaillant avec les femmes aux prises avec la violence et à toute autre personne intéressée de se former sur les problématiques liées à la violence à caractère sexuel, à la violence conjugale, au féminisme, à l'intervention féministe et à d'autres thématiques.

Cette année, deux nouvelles formations en ligne ont été rédigées : l'une sur l'exploitation sexuelle et l'autre sur l'intersectionnalité. De plus, les versions écrites de 8 formations en ligne destinées aux professions de la justice ont été rédigées et mises à disposition dans la plateforme. Celles-ci demeurent une ressource importante afin d'assurer l'accessibilité de notre formation en ligne.

En date du 31 mars 2023, la plateforme de formation en ligne de l'Institut comprenait 77 ateliers. À ce stade-ci du développement de la plateforme, nous constatons l'importance de mettre en place

des mesures pour assurer la mise à niveau de nos ateliers afin que leur contenu demeure juste et actuel. Lorsqu'on travaille à partir d'une analyse féministe intersectionnelle, il est essentiel de suivre l'évolution du langage qui favorise l'équité et l'inclusion.

Nous souhaitons au courant des prochaines années prioriser la révision et mise à niveau des ateliers qui sont les plus anciens, en commençant par les cours de base sur l'introduction à l'agression à caractère sexuel, l'introduction à la violence conjugale et l'introduction au féminisme, ainsi que les cours sur les femmes immigrantes et les personnes 2SLGBTQIA+.

De plus, nous allons nous focaliser sur le développement d'outil d'intervention et de ressources d'apprentissage. Le but étant d'offrir des outils qui permettent une meilleure intégration et rétention des apprentissages. Cette année, nous avons rédigé des fiches d'approfondissement de nos ateliers de base sur la violence conjugale.

Nous sommes fières de rapporter que nos cours en ligne apportent entière satisfaction (92 à 97% de personnes satisfaites).

Les formations pour intervenantes en quelques chiffres :

903

**Nombre
de personnes
inscrites à la
plateforme de
formation en ligne
en 2022-2023**

**(en augmentation par
rapport à l'an dernier)**

1074

**Nombre
d'ateliers de
formations en
ligne suivis**

6

**Nombre
de webinaires
et formations
en personne
offerts par
Action ontarienne**

100

**Nombre
de personnes
présentes lors
des webinaires
et formations
en personne**

3.1.3 Développement de ressources

Dans le cadre de ses différents projets, Action ontarienne développe différentes ressources pour les femmes ou les intervenantes.

a. Ressources en droit de la famille

En 2022-2023, grâce à la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF), financée par l'Office des perspectives sociales et économiques des femmes, le CJFO a créé des outils d'information juridique en droit de la famille pour permettre aux femmes de mieux comprendre leurs droits.

La mise à jour complète du site web de FODF est maintenant complétée. Cette refonte du site permet une navigation plus facile afin que les femmes et les intervenantes puissent rapidement trouver les informations recherchées.

Le CJFO a poursuivi le développement de tutoriels interactifs pour expliquer aux femmes les processus à suivre et les formules

à remplir après une séparation, en mettant en ligne deux nouveaux tutoriels. Le 1^{er} est pour le formulaire 14 : Avis de motion et le 2^e est pour le formulaire 14A : Affidavit (formule générale). Des guides d'accompagnement en format PDF ont également été créés.

Nous avons complété la mise à jour de nos deux lexiques juridiques : le lexique de définition juridique et le lexique Français-Anglais. Pour le premier lexique, il s'agit de la révision d'un guide traduisant les terminologies juridiques du français à l'anglais. Cette première mise à jour inclut une révision complète de chaque terme dans chacune des langues officielles. Les termes caducs et tous les mots connexes ont donc été changés afin d'introduire les nouvelles terminologies prévues par la loi et d'en fournir une traduction juridiquement correcte.

Par la suite, nous avons revu notre lexique de traduction des terminologies juridiques pour actualiser les définitions des termes existants et pour ajouter des nouveaux termes.

La campagne FODF en quelques chiffres

7376

**Nombre
de visites sur
le site Internet**

113

**Nombre
de tutoriels
en ligne suivis**



b. Veilles informationnelles

Au cours de l'année, l'Institut de formation a produit deux veilles informationnelles qui regroupent des recherches, rapports et outils reliés aux SEF ou à la VFF et susceptibles d'intéresser les intervenantes.

c. Elles parlent, une série balados

Une nouveauté de cette année est le développement d'une série de balados intitulée « Elles parlent ». Nous reconnaissons que les intervenantes de notre réseau, ainsi que la population en général, cherchent des moyens d'apprendre qui sont rapides, efficaces et accessibles. Ces épisodes de 25 à 35 minutes abordent les enjeux de l'intervention féministe à travers une discussion enrichissante entre notre intervieweuse, Karen Uwase, et nos invitées, spécialistes d'un domaine connexe.

6 épisodes ont été produits durant l'année 2022-2023. Les thèmes sont variés afin de tenir compte des différentes réalités des intervenantes de notre secteur à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. La série *Elles parlent* aborde, par exemple, les résonances émotionnelles vécues en intervention, l'intimidation juridique, et la diversité de genre.

Elles parlent sera disponible sur une variété de plateformes de diffusion y compris YouTube, Spotify. La diffusion de notre premier épisode est attendue pour septembre 2023. Par la suite,

nous prévoyons mettre en ligne les épisodes environ aux 2 mois.

3.2 Échanges et concertation

Action ontarienne est un réseau composé de différents centres offrant des SEF aux femmes d'expression française aux prises avec la violence. L'une des missions d'Action ontarienne est de faciliter les échanges et la concertation entre les intervenantes et les gestionnaires de tous ces organismes et de faciliter les échanges avec d'autres secteurs.

Un projet financé par le ministère des Femmes et Égalité des genres Canada permet à Action ontarienne d'améliorer la concertation et la collaboration dans son réseau. Dans le cadre du projet que nous avons nommé le « Réseau d'expertise », une agente de développement communautaire est entrée en poste en octobre 2022.

Au courant de l'année, l'agente a consulté chaque membre d'Action ontarienne afin de dresser une liste des ressources existantes qui pourraient servir à l'ensemble des membres ainsi qu'une liste des besoins. Ce processus a pour but d'amener les organismes à partager entre elles ce qui existent déjà et aussi, d'identifier les besoins communs afin de développer de nouveaux outils pour combler ces besoins.

Plusieurs activités ont été mises en œuvre. Tout d'abord, nous avons pu organiser différentes rencontres de concertation virtuelle.

- Des midis-réseaux : Ces rencontres d'une heure entre 12 h et 13 h permettent aux organisations qui le souhaitent de présenter de façon informelle des activités qu'elles mènent. Au cours de l'année, quatre rencontres de midi-réseaux ont été organisées, sur le thème de la coercition reproductive, du Plan d'action national, de l'offre de service aux adolescentes du Centre NOVAS et de la diversification des fonds.
- Des rencontres pour les intervenantes : L'objectif de ces rencontres est de permettre aux intervenantes de partager leur expérience en lien avec un thème précis ou de partager des études de cas. Une rencontre a été organisée au sujet de l'intervention en cas de suicide.
- Des rencontres pour les gestionnaires : Comme pour les rencontres des intervenantes, les rencontres des gestionnaires visent à leur permettre d'échanger sur différents sujets. Quatre rencontres ont été organisées pendant l'année, toutes au sujet du changement dans la loi sur les OSBL.

En plus des rencontres de concertation, Action ontarienne a lancé une plateforme en ligne de partage, le portail du Réseau d'expertise. Le but est de compiler différentes ressources utiles et pratico-pratiques pour les intervenantes et pour les gestionnaires. Cela permet de rendre accessibles des modèles de documents, des procédures et d'autres outils qui aideront les organisations à savoir ce qui existe dans le réseau et à les réutiliser. La plateforme a été lancée en décembre 2022, et sera en constante évolution. Plusieurs nouveaux documents ont déjà été développés et mis en ligne : des trousseaux de communication à propos de divers événements, des guides, des feuilles de route et des modèles adressés aux gestionnaires comme aux membres de leurs équipes.

Toujours dans le cadre du Réseau d'expertise, Action ontarienne a aussi mis sur pied un comité consultatif composé de survivantes de violence et de personnes voulant faire progresser l'égalité entre les sexes. Le recrutement de membre a eu lieu durant l'été de 2022. Le comité a pris forme à partir de septembre et s'est rencontré aux

6 semaines. Dans sa première année d'existence, le comité se concentre sur sa structure, soit d'identifier son fonctionnement, son mandat, ses liens de collaboration avec Action ontarienne, ainsi que les dossiers que le groupe souhaite mener pour la prochaine année.

D'autres initiatives de partenariats ont été possibles cette année, comme la constitution d'une coalition provinciale francophone contre la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Plusieurs de nos organismes membres se rencontrent aux 6 semaines afin d'échanger sur les réalités du terrain et de mettre en commun leurs expertises dans l'amélioration de l'offre d'atelier de prévention et de sensibilisation. Sur ce sujet, Action ontarienne a été un partenaire clé du Centre Colibri pour femmes dans la présentation d'un symposium de 2 jours : [Le piège de l'exploitation sexuelle, un symposium sur la traite à des fins d'exploitation sexuelle.](#)

3.2 Engager les communautés dans l'élimination de la VFF

L'un des objectifs d'Action ontarienne est de sensibiliser le public à la VFF grâce à différentes campagnes de sensibilisation. L'Office des perspectives sociales et économiques des femmes de l'Ontario en finance deux depuis de nombreuses années : la campagne Voir la violence et la campagne Traçons-les-limites (TLL), dont est issue une sous-campagne sur les relations saines. Le ministère de l'éducation de l'Ontario finance aussi Action ontarienne pour sensibiliser les jeunes et leurs parents et tuteurs et tutrices à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

3.2.1 Campagne Voir la violence : sensibilisation à la violence conjugale

Depuis 2007, Action ontarienne coordonne une campagne de sensibilisation sur la violence conjugale. Autrefois appelée Voisin-es, Ami-es et Familles, la campagne [Voir la violence](#) a pour objectifs de sensibiliser les personnes de l'entourage à la violence conjugale, de leur

permettre de reconnaître les signes avertisseurs de la violence et d'agir pour aider les femmes. En 2019, une campagne spécifique sur la violence conjugale chez les jeunes a été lancée : [Ouvre les yeux](#).

Cette année, nous avons procédé à la refonte du site [Voirlaviolence.ca](#) (qui remplace [Voisinsamiesetfamilles.ca](#)), pour permettre une meilleure navigation. [Un outil sur le détournement cognitif \(gaslighting\)](#) a aussi été produit.

Enfin, nous avons mis en ligne plusieurs courtes vidéos pour sensibiliser les jeunes à la violence dans les relations amoureuses. Le message de ces vidéos en est un d'espoir : la possibilité d'être soi-même après avoir quitté une relation amoureuse violente.

La promotion de la campagne se fait sur les médiassociaux, dans nos infolettres, sur Internet, à la radio et dans les journaux. Grâce aux organismes sur le terrain, des activités de sensibilisation en lien avec la campagne sont aussi organisées de façon continue. Cette année, au total, 11 organismes ont proposé 21 activités et 4431 personnes ont été touchées.

3.2.2 Campagne Traçons-les-limites : sensibilisation à la violence à caractère sexuel

Lancée en mai 2012, la campagne [Traçons-les-limites](#) (TLL), créée par Action ontarienne en collaboration avec l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC), a pour but d'engager la population à mettre fin à la violence à caractère sexuel.

Cette année, deux quiz ont été mis en ligne pour aider les jeunes à comprendre le consentement et à évaluer le consentement dans leurs relations. De plus, nous avons publié trois outils Web à destination des parents d'une survivante d'agression, des amis et amies et de la victime. Dans le cadre des 16 jours d'activisme, nous avons offert un webinaire sur la prévention de la violence sexuelle en contexte scolaire a été offert en collaboration avec OPHEA.

La promotion de la campagne s'est notamment faite sur les réseaux sociaux, sur les sites Web et à travers plusieurs infolettres. Grâce aux organismes sur le terrain, des activités de sensibilisation ont aussi pu être organisées en mai 2020. Au total, sept activités ont été proposées et 90 personnes ont été touchées.

La campagne Voir la violence en quelques chiffres

11

**Nombre
de ressources
et de publications
produites**

5369

**Nombre de visites
sur le site Web de la
campagne**

La campagne TLL en quelques chiffres

4

**Nombre
de ressources et
d'outils produits**

1946

**Nombre
de ressources
distribuées**

2439

**Nombre
de visites sur
le site Web**

3.2.3 Campagne #RelationSaine

En 2020-2021, en lien avec les campagnes de sensibilisation Voir la violence et TLL, nous avons conçu une campagne sur les relations saines à destination des jeunes nommée #RelationSaine. Notre objectif est de permettre aux jeunes d'évaluer leur relation amoureuse et leurs relations sexuelles.

Au cours de l'année, Action ontarienne a mis en ligne des outils pour les jeunes, dont un [guide sur les émotions](#) et [deux quiz sur le consentement](#) pour permettre aux jeunes d'en apprendre plus sur différentes situations de relations abusives ou malsaines.

3.2.4 Campagne Beaux Mensonges : sensibilisation à l'exploitation sexuelle

En décembre 2021, Action ontarienne a obtenu un financement du ministère de l'Éducation de l'Ontario pour développer des ressources pour sensibiliser les jeunes et leurs parents ou tuteurs et tutrices aux réalités de la traite à des fins d'exploitation sexuelle.

Comme cette campagne est destinée principalement aux jeunes, nous avons souhaité trouver un concept unique pour inciter les jeunes à en apprendre plus. La sensibilisation des plus jeunes est d'autant plus importante que la majorité des victimes ont moins de 24 ans (plus de 70 %). La campagne, qui prend la forme d'un site Web interactif, a été lancée en juin 2022.

À la fin de l'année financière, on y trouvait deux microfictions et un audiodrame mettant en lumière le processus subtil et insidieux utilisé par les exploiteurs. Des fiches d'information, des vidéos et des affiches ont aussi été ajoutées à la section d'outils. D'autres outils sont présentement en cours de création, notamment dans le but de représenter une plus grande diversité de personnages et de scénarios.

3.3 Collaborer avec des partenaires pour l'élimination de la VFF

Afin de pouvoir mener à bien son mandat, Action ontarienne doit collaborer avec des organismes tant anglophones que francophones travaillant dans le domaine de la violence faite aux femmes ou dans des secteurs connexes.

Même si ces partenariats sont à des niveaux différents et demandent un investissement variable, tous sont importants parce qu'ils permettent à Action ontarienne de renforcer sa visibilité dans la communauté. Ils permettent aussi à Action ontarienne de partager son expertise en violence faite aux femmes et en services en français et de sensibiliser les partenaires aux besoins des femmes francophones aux prises avec la violence.

Cette année, Action ontarienne a notamment travaillé avec :

- Hébergement femmes Canada et son comité aviseur;
- Sexual Assault Network;
- Ontario Association of Interval and Transition Houses (OAITH);
- Ophea, Draw-the-line (le penchant anglophone de TLL);
- Animaux Canada;
- Build a Bigger Wave Ontario Network;
- EVA Renfrew;
- Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC);
- Centre de solidarité lesbienne;
- Université d'Ottawa;
- Learning Network;
- Elder Abuse Prevention Ontario (EAPON);
- Réseau canadien pour la prévention du mauvais traitement des aînés;
- Communauté de pratique du MOFIF;
- ainsi qu'une coalition de chercheuses canadiennes francophones qui tentent de documenter l'évolution de l'intervention féministe.

Depuis février 2023, Action ontarienne collabore avec OAITH en traduisant leurs rapports mensuels et annuels portant sur les féminicides dans la province. Pour nous, il est essentiel que cette information soit disponible en français.



Enfin, Action ontarienne a participé à plusieurs évènements organisés par des partenaires :

- un webinaire sur les agressions à caractère sexuel proposé par Ophea à des enseignants et enseignantes;
- une présentation sur la violence faite aux femmes dans le cadre du Programme de pratique du droit de l'Université d'Ottawa;
- un panel intitulé « Les partis politiques sont-ils prêts à accueillir des femmes ? » portant sur les obstacles à l'inclusion des femmes racialisées en politique dans le cadre du forum « De la parole aux actes » du MOFIF; et
- un panel de discussion sur l'exploitation sexuelle des femmes organisé par Oasis, Centre des femmes.

Action ontarienne a aussi été approché par l'Ordre des éducateurs et éducatrices de la petite enfance de l'Ontario (OEPE). Le ministère de l'éducation exige que toutes les membres de l'ordre suivent une formation portant sur la sensibilisation aux abus pédosexuels. L'Ordre a demandé à Action ontarienne ainsi que l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC) d'offrir des webinaires à ses membres afin de les préparer à cette formation à partir d'une approche tenant compte du traumatisme. Action ontarienne a accepté le mandat francophone. Deux ateliers en français ont été développés, le premier pour les éducatrices et l'autre pour les personnes dans des rôles de supervision d'expression française. Ces ateliers sont offerts en virtuel afin d'assurer l'accessibilité des personnes qui proviennent de tous les coins de la province.



Priorité

CONSOLIDER ACTION ONTARIENNE

04

Priorité 04

Consolider Action ontarienne

Plusieurs stratégies ont été identifiées dans la planification stratégique pour consolider l'organisme :

- 4.1 La révision de la structure organisationnelle**
- 4.2 Un financement stable**
- 4.3 L'augmentation de la visibilité d'Action ontarienne et de ses messages auprès des gouvernements, des partenaires et du public**

4.1 Revoir la structure d'Action ontarienne

Cette année, le conseil d'administration a continué son travail de réflexion et d'analyse sur les fondements et la gouvernance de l'organisme. Ce travail est d'autant plus important que la *Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif* est entrée en vigueur en 2021 et amènera les différentes organisations de l'Ontario à se pencher sur leurs fondements et leurs règlements administratifs. En 2022-2023, Action ontarienne a offert aux gestionnaires une série d'atelier pour les éduquer et les accompagner dans leur mise en conformité à la nouvelle loi et va permettre les échanges sur les différentes

pratiques en lien avec la membriété, le conseil d'administration et l'assemblée générale annuelle.

Nous avons aussi mené un processus de planification stratégique. Un sondage a été distribué aux employées, aux membres, aux partenaires et aux administratrices d'Action ontarienne pour démarrer le processus de consultation. Des rencontres en personne avec les membres et le conseil d'administration ont suivi dans le cadre de notre forum de l'automne 2022. Par la suite, le conseil d'administration et la directrice générale par intérim ont précisé les 4 enjeux principaux, leurs objectifs ainsi qu'un plan opérationnel pour 2023-2028.

4.2 Assurer un financement stable pour Action ontarienne

Action ontarienne ne bénéficie pas de financement de fonctionnement et n'a aucun budget annualisé. Le financement provient donc principalement de projets. Comme de nombreux autres organismes, Action ontarienne pâtit de cette situation. Nous voyons notamment un roulement important de personnel ainsi que des défis pour avoir une vision à long terme de l'organisme. Beaucoup de temps et d'énergie sont aussi passés à la rédaction de demandes de financement et à la reddition de comptes. Action ontarienne profite de chaque occasion pour rappeler au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial l'importance de son travail et l'importance d'avoir des financements stables et pérennes.

En 2022-2023, Action ontarienne bénéficie d'une certaine stabilité financière grâce à des projets pluriannuels qui permettent une vision et une

planification à court et moyen termes. Même si le financement par projet n'est pas idéal, nous apprécions le fait que les projets soient maintenant financés sur une base pluriannuelle et non annuelle, parce que cela nous permet d'offrir une plus grande sécurité d'emploi à notre équipe et de mieux planifier nos activités.

Le financement des projets récurrents tels que l'Institut, le CJFO et les campagnes de sensibilisation se poursuivra pour 2 ans encore jusqu'au 31 mars 2025. Justice Canada nous offre permet d'investir dans l'expansion des services du CJFO sous la gestion d'une directrice-avocate. Le financement de FEGC pour notre Réseau d'expertise est dans sa 3^e année sur 5, et notre demande de prolongation pour le projet de renforcement de capacité a été acceptée pour l'année prochaine.

Dans le cadre du projet de renforcement capacité, nous travaillons avec une consultante spécialisée en diversification de fonds. Celle-ci a étudié nos sources de financement actuel afin de nous proposer des pistes pour diversifier et stabiliser notre financement pour les années à venir. Dans l'année à suivre, nous allons déterminer quelles stratégies que nous mettrons à l'essai dans le but d'aller vers une plus grande pérennité d'Action ontarienne comme organisme et de l'ensemble de nos membres.

4.3. Augmenter la visibilité d'Action ontarienne et de ses messages auprès des gouvernements, des partenaires et du public

4.3.1 Présence dans les médias traditionnels et médias sociaux

Action ontarienne utilise les médias traditionnels, les médias sociaux et ses sites Web pour transmettre ses messages et faire la promotion de

ses activités. Nous tâchons de mettre à jour régulièrement le site Web d'Action ontarienne, notamment la section Nouvelles. Au total, le site Web d'Action ontarienne a été visité près de 19 230 fois. L'ensemble des sites de l'organisme a été visité plus de 50 529 fois.

Action ontarienne a également réalisé 14 entrevues télé, radio ou dans les journaux.

Notre compte Twitter compte 887 abonnés et a eu plus de 44 326 impressions. Notre compte Facebook a plus de 1 322 mentions j'aime et a eu près de 111 200 impressions. Enfin, notre compte Instagram a 746 abonnés et abonnées et a eu plus de 33 600 impressions.

4.3.2 Participation à des consultations et à des comités

En tant que regroupement provincial, Action ontarienne a comme mandat de porter à l'attention des décideurs et décideuses les besoins et réalités des services en français travaillant dans le secteur de la violence faite aux femmes et ceux des femmes survivantes de violence, en particulier les besoins des francophones. La présence d'Action ontarienne à des comités ou sa participation à des consultations permet de mettre en lumière ces besoins spécifiques.

Action ontarienne a participé cette année à plusieurs consultations ou rencontres lancées par les gouvernements, entre autres une rencontre sur la modernisation de la *Loi sur les services en français*.

Action ontarienne continue également à participer au comité encadreur du plan stratégique pour le développement des services en français dans le domaine de la justice et à la formation annuelle des policiers et procureurs organisée par le French Language Institute for Professional Development (FLIPD).

Remerciements

En plus des organismes membres et autres organismes collaborateurs déjà cités dans le présent rapport, nous tenons à remercier de leur soutien continu, tous les organismes francophones et anglophones avec qui nous collaborons pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

Nous tenons aussi à remercier les bailleurs de fonds et partenaires gouvernementaux qui nous ont permis de réaliser les projets de cette année :

- Femmes et Égalité des genres Canada
- Justice Canada
- Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires
- Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité
- Le ministère du Procureur général, Division des services aux victimes et aux personnes vulnérables
- L'Office des perspectives sociales et économiques pour les femmes
- Le ministère de l'Éducation de l'Ontario

Par la présente, Action ontarienne déclare que toutes les mesures sont prises afin de se conformer aux lois et aux règlements pertinents et que l'organisme respecte son mandat et ses règlements internes dans la réalisation de ses activités.

Déposé à Ottawa le jeudi 26 octobre 2023 lors de l'Assemblée générale annuelle.

Chantal Mailloux

Présidente du conseil d'administration



288, rue Dalhousie, pièce E
Ottawa (Ontario) K1N 7E6
Tél. : 613 241-8433
Télec. : 613 241-8435

info@aocvf.ca
www.aocvf.ca

